

S.N.R.T.C SYNDICAT
9 RUE DE LA TREMOILLE
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2013** au **31/12/2013**

A.C.F.	S.N.R.T.C SYNDICAT	

Sommaire

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Bilan Actif	*1*
Détail de l'Actif	*2*
Bilan Passif	*3*
Détail du Passif	*4*
Compte de Résultat 1/2	*5*
Compte de Résultat 2/2	*6*
Détail du Compte de Résultat	*7*
Soldes intermédiaires	*9*
Chiffres clés de l'entreprise	*10*
-------- A N N E X E ----------	*11*
Règles et méthodes comptables	*12*
Transferts de charges	*14*
Produits et Charges exceptionnels	*15*
Immobilisations	*16*
Amortissements	*17*
Provisions	*18*
Créances et Dettes	*19*
Produits à recevoir	*20*
Charges à payer	*21*
Charges et Produits constatés d'avance	*22*
Charges à répartir + Capital social	*23*
-------- ETATS FISCAUX --------	*24*
BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés	*25*
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés	*26*
BIC - Déclaration 2065 Ter/BisSuite - Impot sur les Sociétés	*27*
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	*28*
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	*29*
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	*30*
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	*31*
BIC-RN 2054 - Immobilisations	*32*
BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation	*33*
BIC-RN 2055 - Amortissements	*34*
BIC-RN 2056 - Provisions	*35*
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	*36*
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	*37*
2058A - Réintégrations diverses	*38*
2058A - Déductions diverses	*39*
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	*40*
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	*41*
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	*42*
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	*43*
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	*44*
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	*45*
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	*46*
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	*47*
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2	*48*
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	*49*
Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE	*50*

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2013 Brut	31/12/2013 Amort. et Dépréc.	31/12/2013 Net	31/12/2012 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	469		469	1 244
	Autres créances	19 773		19 773	22 390
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	46 015
	Disponibilités	49 736		49 736	44 374
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**119 978**		**119 978**	**114 024**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	**119 978**		**119 978**	**114 024**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	**119 977,89**	*100,00*	**114 023,88**	*100,00*	**5 954,01**	*5,22*
Créances clients et comptes rattachés	**469,05**	*0,39*	**1 244,31**	*1,09*	**(775,26)**	*-62,30*
CLIENTS	469,05	*0,39*	1 244,31	*1,09*	(775,26)	*-62,30*
Autres créances	**19 772,65**	*16,48*	**22 389,85**	*19,64*	**(2 617,20)**	*-11,69*
TVA DED. S/AUT.BNS SERV.	8 568,65	*7,14*	11 407,00	*10,00*	(2 838,35)	*-24,88*
ETAT TVA CREDIT A REPORT	10 584,00	*8,82*	9 730,00	*8,53*	854,00	*8,78*
TVA S/FACT FRS N PARVENU	620,00	*0,52*	607,64	*0,53*	12,36	*2,03*
TVA S/FACT CLTS A ETABL.			645,21	*0,57*	(645,21)	*-100,00*
Valeurs mobilières de placement	**50 000,00**	*41,67*	**46 015,29**	*40,36*	**3 984,71**	*8,66*
VALEURS MOBIL. DE PLACEM	50 000,00	*41,67*	46 000,00	*40,34*	4 000,00	*8,70*
INTER. COURUS SU			15,29	*0,01*	(15,29)	*-100,00*
Disponibilités	**49 736,19**	*41,45*	**44 374,43**	*38,92*	**5 361,76**	*12,08*
CC CREDIT MUTUEL	742,70	*0,62*			742,70	
CL CREDIT MUTUEL	48 993,49	*40,84*			48 993,49	
CREDIT MUTUEL			21 539,08	*18,89*	(21 539,08)	*-100,00*
CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU			22 835,35	*20,03*	(22 835,35)	*-100,00*
TOTAL DU BILAN ACTIF	**119 977,89**	*100,00*	**114 023,88**	*100,00*	**5 954,01**	*5,22*

Bilan Passif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	44 884	44 289
	Résultat de l'exercice	**15 546**	**596**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**60 430**	**44 884**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 161	62 546
	Dettes fiscales et sociales	19	2 184
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	368	4 409
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**59 548**	**69 139**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**119 978**	**114 024**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	15 545,85	595,74
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	59 548	69 139
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**60 430,29**	*50,37*	**44 884,44**	*39,36*	**15 545,85**	*34,64*
Report à nouveau	**44 884,44**	*37,41*	**44 288,70**	*38,84*	**595,74**	*1,35*
REPORT A NOUVEAU CREDIT.	44 884,44	*37,41*	44 288,70	*38,84*	595,74	*1,35*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**15 545,85**	*12,96*	**595,74**	*0,52*	**14 950,11**	*N/S*
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	**59 547,60**	*49,63*	**69 139,44**	*60,64*	**(9 591,84)**	*-13,87*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**59 161,10**	*49,31*	**62 546,47**	*54,85*	**(3 385,37)**	*-5,41*
FOURNISSEURS	55 441,10	*46,21*	58 838,62	*51,60*	(3 397,52)	*-5,77*
FOURN.FACT NON PARVENUES	3 720,00	*3,10*	3 707,85	*3,25*	12,15	*0,33*
Dettes fiscales et sociales	**18,95**	*0,02*	**2 184,31**	*1,92*	**(2 165,36)**	*-99,13*
ETAT TVA COLLECTEE			2 184,31	*1,92*	(2 184,31)	*-100,00*
TVA COLLECTEE 1	18,95	*0,02*			18,95	
Autres dettes	**367,55**	*0,31*	**4 408,66**	*3,87*	**(4 041,11)**	*-91,66*
CLTS R.R.R. AVRS A ETABL			3 937,11	*3,45*	(3 937,11)	*-100,00*
NDF MME FABBY			62,70	*0,05*	(62,70)	*-100,00*
NDF LAURENT CARA			131,00	*0,11*	(131,00)	*-100,00*
NDF AGNES THEODO			277,85	*0,24*	(277,85)	*-100,00*
NDF MICHEL MORIN	367,55	*0,31*			367,55	
TOTAL DU BILAN PASSIF	**119 977,89**	*100,00*	**114 023,88**	*100,00*	**5 954,01**	*5,22*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	315 004		315 004	332 977
	Montant net du chiffre d'affaires	**315 004**		**315 004**	**332 977**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			17 894	8 484
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				20
	Total des produits d'exploitation (1)			**332 898**	**341 481**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			317 596	342 083
	Impôts, taxes et versements assimilés			411	413
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**318 007**	**342 496**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**14 891**	**(1 015)**

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2013	31/12/2012
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**14 891**	**(1 015)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 081	1 611
	Total des produits financiers		**1 081**	**1 611**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			
	RESULTAT FINANCIER		**1 081**	**1 611**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**15 972**	**596**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		426	
	Total des charges exceptionnelles		**426**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(426)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**		**333 979** **318 433**	**343 092** **342 496**
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**15 546**	**596**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	426	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2013 31/12/2013 — 12 mois		01/01/2012 31/12/2012 — 12 mois		Variations	%
Total des produits d'exploitation	**332 898,38**	*105,68*	**341 480,75**	*102,55*	**(8 582,37)**	*-2,51*
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	**315 004,38**	*100,00*	**332 976,75**	*100,00*	**(17 972,37)**	*-5,40*
Production vendue Services FRANCE	**315 004,38**	*100,00*	**332 976,75**	*100,00*	(17 972,37)	*-5,40*
PREST.SVCES FRANCE			19 400,00	*5,83*	(19 400,00)	*-100,00*
COTISATION ADHER	310 504,38	*98,57*	313 576,75	*94,17*	(3 072,37)	*-0,98*
SPONSORING	4 500,00	*1,43*			4 500,00	
Montant net du chiffre d'affaires	**315 004,38**	*100,00*	**332 976,75**	*100,00*	**(17 972,37)**	*-5,40*
Subventions d'exploitation	**17 894,00**	*5,68*	**8 484,00**	*2,55*	**9 410,00**	*110,91*
SUBVENTION PARITARISME	17 894,00	*5,68*	8 484,00	*2,55*	9 410,00	*110,91*
Autres produits d'exploitation			**20,00**	*0,01*	**(20,00)**	*-100,00*
DIFF.DE REGLT PRDTS			20,00	*0,01*	(20,00)	*-100,00*
Total des charges d'exploitation	**318 007,04**	*100,95*	**342 496,20**	*102,86*	**(24 489,16)**	*-7,15*
Autres achats et charges externes	**317 596,04**	*100,82*	**342 083,17**	*102,73*	**(24 487,13)**	*-7,16*
ACH. ETUDES PREST SERV.			15 000,00	*4,50*	(15 000,00)	*-100,00*
PRESTATIONS DE SERVICES GNR	2 956,00	*0,94*	2 975,28	*0,89*	(19,28)	*-0,65*
FOURNITURES ENTRETIEN			87,14	*0,03*	(87,14)	*-100,00*
FOURNITURES DE BUREAU	11,30		1 203,66	*0,36*	(1 192,36)	*-99,06*
RRRO S/ACHTS ETUDES PS			800,00	*0,24*	(800,00)	*-100,00*
LOC. TERRAINS CONSTR.	14 783,32	*4,69*	14 141,72	*4,25*	641,60	*4,54*
LOC. MAT. ET OUTIL.			1 142,75	*0,34*	(1 142,75)	*-100,00*
FRAIS COLL.SEM. ET CONF.	2 500,00	*0,79*			2 500,00	
PERSONNEL EXT. A ENTREPR			97 749,76	*29,36*	(97 749,76)	*-100,00*
PERSONNEL DETACH	103 922,80	*32,99*			103 922,80	
HONORAIRES	4 000,00	*1,27*	25 014,00	*7,51*	(21 014,00)	*-84,01*
HONORAIRES DIVERS	25 944,00	*8,24*			25 944,00	
HONORAIRES COMPTABLES	3 369,99	*1,07*	3 080,21	*0,93*	289,78	*9,41*
DIVERS			101,14	*0,03*	(101,14)	*-100,00*
FOIRES ET EXPOSITIONS			19 400,00	*5,83*	(19 400,00)	*-100,00*
CADEAUX PUBLIC. SEL.CGI	583,38	*0,19*	716,25	*0,22*	(132,87)	*-18,55*
CATALOGUES ET IMPRIMES	660,00	*0,21*	170,00	*0,05*	490,00	*288,24*
FRAIS DE PHOTOCOPIES	2 539,52	*0,81*	3 304,50	*0,99*	(764,98)	*-23,15*
TRANSP S/ACH MARCH.			15,17		(15,17)	*-100,00*
COURSIERS	71,14	*0,02*	38,62	*0,01*	32,52	*84,21*
DEPLACEMENTS PERSONNEL	738,36	*0,23*	887,82	*0,27*	(149,46)	*-16,83*
RECEPTIONS	8 484,90	*2,69*	10 829,21	*3,25*	(2 344,31)	*-21,65*
TIMBRES	1 053,38	*0,33*	1 645,47	*0,49*	(592,09)	*-35,98*
REUNIONS TELEPHO	690,27	*0,22*	563,67	*0,17*	126,60	*22,46*
SERVICES BANCAIR	86,68	*0,03*	85,80	*0,03*	0,88	*1,03*
COTISATIONS PROFESSION.	138 207,00	*43,87*	136 274,00	*40,93*	1 933,00	*1,42*
COTISATION GPS -	6 994,00	*2,22*	6 857,00	*2,06*	137,00	*2,00*
Impôts, taxes & versements assimilés	**411,00**	*0,13*	**413,00**	*0,12*	**(2,00)**	*-0,48*
TAXE PROFESSIONNELLE	411,00	*0,13*	413,00	*0,12*	(2,00)	*-0,48*
Autres charges de gestion courante			**0,03**		**(0,03)**	*-100,00*
CHG.DIV DE GEST.COUR.			0,03		(0,03)	*-100,00*

Détail du Compte de Résultat

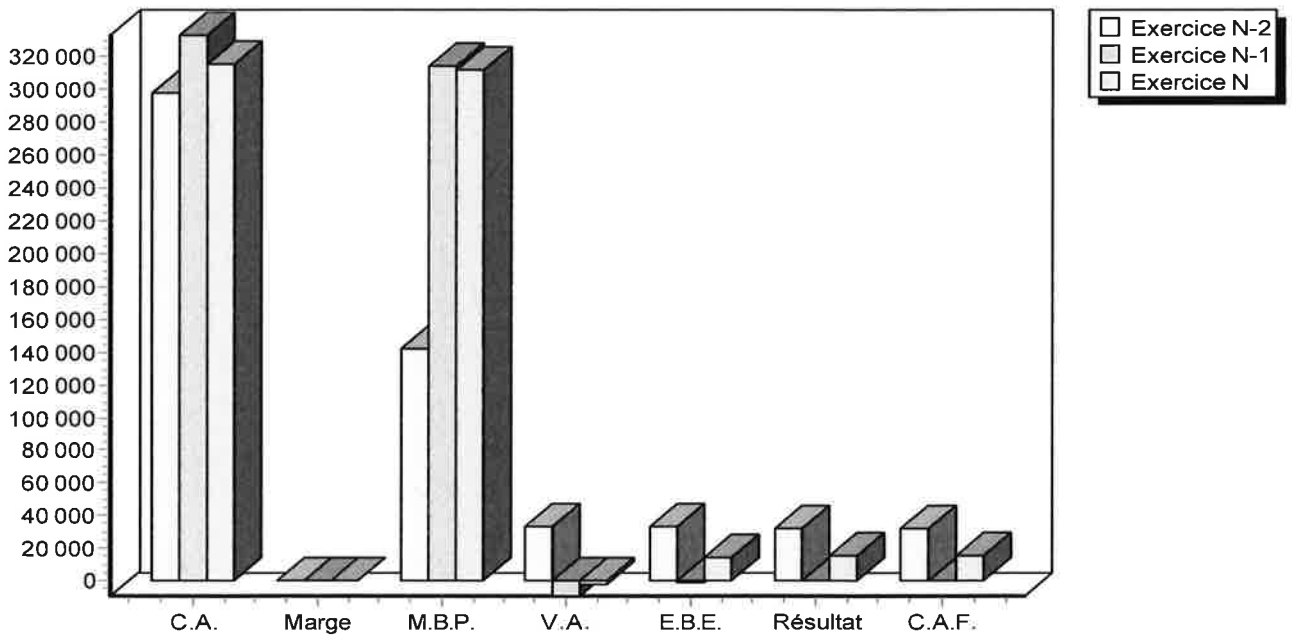
Etat exprimé en **euros**	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois	Variations	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	**14 891,34**	*4,73*	**(1 015,45)**	*-0,30*	**15 906,79**	*N/S*
Total des produits financiers	**1 080,51**	*0,34*	**1 611,19**	*0,48*	**(530,68)**	*-32,94*
Autres intérêts et produits assimilés	**1 080,51**	*0,34*	**1 611,19**	*0,48*	**(530,68)**	*-32,94*
REVEN. VAL.MOB.DE PLACMT	1 080,51	*0,34*	1 611,19	*0,48*	(530,68)	*-32,94*
Total des charges financières						
RESULTAT FINANCIER	**1 080,51**	*0,34*	**1 611,19**	*0,48*	**(530,68)**	*-32,94*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**15 971,85**	*5,07*	**595,74**	*0,18*	**15 376,11**	*N/S*
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles	**426,00**	*0,14*			**426,00**	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	**426,00**	*0,14*			**426,00**	
CHARGES S/EXERC.ANTER.	426,00	*0,14*			426,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(426,00)**	*-0,14*			**(426,00)**	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**15 545,85**	*4,94*	**595,74**	*0,18*	**14 950,11**	*N/S*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en **euros**	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**315 004**	*100,00*	**332 977**	*100,00*	**(17 972)**	*-5,40*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	315 004	*100,00*	332 977	*100,00*	(17 972)	*-5,40*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**315 004**	*100,00*	**332 977**	*100,00*	**(17 972)**	*-5,40*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	2 956	*0,94*	18 775	*5,64*	(15 819)	*-84,26*
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**312 048**	*99,06*	**314 201**	*94,36*	**(2 153)**	*-0,69*
MARGES (Commerciale + Production)	**312 048**	*99,06*	**314 201**	*94,36*	**(2 153)**	*-0,69*
- Achats non stockés (c)	11		1 291	*0,39*	(1 280)	*-99,12*
- Autres charges externes (c)	314 629	*99,88*	322 017	*96,71*	(7 388)	*-2,29*
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**(2 592)**	*-0,82*	**(9 106)**	*-2,73*	**6 515**	*-71,54*
+ Subventions d'exploitation	17 894	*5,68*	8 484	*2,55*	9 410	*110,91*
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	411	*0,13*	413	*0,12*	(2)	*-0,48*
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**14 891**	*4,73*	**(1 035)**	*-0,31*	**15 927**	*N/S*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation			20	*0,01*	(20)	*-100,0*
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions						
- Autres charges de gestion courante						*-100,0*
RESULTAT EXPLOITATION	**14 891**	*4,73*	**(1 015)**	*-0,30*	**15 907**	*N/S*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 081	*0,34*	1 611	*0,48*	(531)	*-32,94*
- Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**15 972**	*5,07*	**596**	*0,18*	**15 376**	*N/S*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	426	*0,14*			426	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(426)**	*-0,14*			**(426)**	
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	**15 546**	*4,94*	**596**	*0,18*	**14 950**	*N/S*

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en **euros**	31/12/2013	31/12/2012	Variation	N/N-1	31/12/2011
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	315 004	332 977	*(17 972)*	*-5,40*	297 132
Marge commerciale					
% sur vente de marchandises					
Marge brute de production	312 048	314 201	*(2 153)*	*-0,69*	141 579
% sur production	*99,06*	*94,36*			*47,65*
Valeur ajoutée	(2 592)	(9 106)	*6 515*	*-71,54*	33 574
% sur CA	*-0,82*	*-2,73*			*11,30*
Excédent brut d'exploitation	14 891	(1 035)	*15 927*	*N/S*	33 503
% sur CA	*4,73*	*-0,31*			*11,28*
Résultat net comptable	15 546	596	*14 950*	*N/S*	32 412
% sur CA	*4,94*	*0,18*			*10,91*
Capacité d'autofinancement	15 546	596	*14 950*	*N/S*	32 412
Besoin en fonds de roulement	(39 306)	(45 505)	*6 199*	*-13,62*	11 476
Nombre de jours de CA	*(44,92)*	*(49,20)*			*13,90*
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	67,06	65,82			16,54
- Crédit clients	0,54	1,35			16,67



Etats financiers au 31/12/2013

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **119 978** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **333 979** euros et un total **charges** de **318 433** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **15 546** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en **euros** | **31/12/2013**

TOTAL	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2013
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		**426**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**426**
CHARGES S/EXERC.ANTER.	*426*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(426)**

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2013
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL						

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2013
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières } Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	469	469	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 773	19 773	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**20 242**	**20 242**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 161	59 161		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19	19		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	368	368		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**59 548**	**59 548**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	**31/12/2013**
Total des Produits à recevoir	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013
Total des Charges à payer		**3 720**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 720**
FOURN.FACT NON PARVENUES	*3 720*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/12/2013	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2013
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2013	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			

Etats financiers au 31/12/2013

ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

N° 2065
(2014)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012013** et clos le **31122013**

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐

Régime simplifié d'imposition ☐

Régime réel normal ☒

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration :
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE 8E CHAMPS ELYSEES
5 RUE DE LONDRES
75315 PARIS CEDEX 09

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
S.N.R.T.C SYNDICAT
9 RUE DE LA TREMOILLE

75008 PARIS

651	325175	42247735600014
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Syndiucat professionnel
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % : 0

Bénéfice imposable au taux de 15% :

Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) :

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15% :

Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) :

Plus-values à long terme imposables au taux de 19% :

Autres plus-values imposables au taux de 19% :

Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% :

Plus-values exonérées art.238 quindecies :

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zones franches urbaines ☐ — Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ — Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux à 15% :

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATI (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % :

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

CGA ☐ **Viseur conventionné** ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : A.C.F. — 21 rue des Favorites 75015 PARIS — 0145400030

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A PARIS, le

Signature et qualité du déclarant

Dominique BENEZET Délégué général

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 34-35 et 36 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent notamment un droit d'accès et de rectification auprès des services destinataires de la présente déclaration.

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis
(2014)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **S.N.R.T.C SYNDICAT** **31122013**

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis Suite
(2014)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice

S.N.R.T.C SYNDICAT

31122013

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2013,** montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

AGREMENT DGFIP C5114.10015
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2014

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 9 RUE DE LA TREMOILLE 75008 PARIS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 2 2 4 7 7 3 5 6 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122013 Net 3	N-1 31122012 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement*	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	469	BY	469	1 244
		Autres créances (3)	BZ	19 773	CA	19 773	22 390
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 50 000)	CD	50 000	CE	50 000	46 015
		Disponibilités	CF	49 736	CG	49 736	44 374
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	**119 978**	CK	**119 978**	**114 024**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**119 978**	1A	**119 978**	**114 024**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050 - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 014

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2014

Désignation de l'entreprise **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	44 884	44 289
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**15 546**	**596**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**60 430**	**44 884**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 161	62 546
	Dettes fiscales et sociales	DY	19	2 184
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	368	4 409
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**59 548**	**69 139**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**119 978**	**114 024**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 548	69 139
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2051 - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 015

AGREMENT DGFIP C5114.10015 (3) **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** **DGFiP N° 2052 2014**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	315 004	FH		FI	315 004	332 977
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**315 004**	FK		FL	**315 004**	**332 977**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 894	8 484
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**332 898**	**341 481**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	317 596	342 083
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	411	413
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**318 007**	**342 496**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**14 891**	**(1 015)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 081	1 611
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 081**	**1 611**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**1 081**	**1 611**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**15 972**	**596**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10015

DGFiP N° 2053 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	426	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**426**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(426)**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**333 979**	**343 092**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**318 433**	**342 496**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**15 546**	**596**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	426	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exercices anterieurs	426	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Ajustement tiers	426	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 017

N° 2053 - ACD-GROUPE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2014

Désignation de l'entreprise **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3]	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN		LO	LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations			8U		8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U	1V
FINANCIERES	**TOTAL IV**			LQ		LR	LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG		ØH	ØJ

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY		NG	NH	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3		NJ	NK	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10015 (5 bis)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2014

Exercice N clos le : 31 12 2013

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

N° 2054 bis - ACD-GROUPE - 2014 01 50126 PO - Février 2014 - 136 019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10015 (6)

DGFiP N° 2055 2014

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.N.R.T.C SYNDICAT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Constructions — Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immob. corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immob. corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Autres immob. corporelles — Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 021

N° 2055 - ACD-GROUPE

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2014

Désignation de l'entreprise : S.N.R.T.C SYNDICAT — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2056 - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 022

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2014

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	469		469		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 773		19 773		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	**20 242**	VU	**20 242**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	59 161	59 161		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19	19		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	368	368		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**59 548**	VZ **59 548**		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

N° 2057 - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 023

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire **obligatoire** (article 53 A du Code **général** des **impôts**)

(9) DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2014

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31122013**

I. REINTEGRATIONS

	BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	**15 546**
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art.212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
REGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFEREES	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
						TOTAL I	WR	**15 546**

II . DEDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C	OT		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	993
						TOTAL II	XH	**993**

III . RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	**14 552**	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL 14 552
RESULTAT FISCAL **BENEFICE**(ligne XN) ou **DEFICIT**reportable en avant (ligne XO)	XN	**0**	XO **0**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 033

N° 2058-A - ACD-GROUPE

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2013

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2013

Libellé	Montant
Intérêts livret bleu	993
Totalisation	**993**

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10)

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	21 819
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	14 552
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	7 267
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	7 267

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

CREDITS D'IMPOTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

N° 2058-B - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 034

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2014

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	44 289		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	596		Dividendes	ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	44 884
TOTAL I	ØF	**44 884**		**TOTAL II**	ZH	**44 884**

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N:	Exercice N-1:
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	2 956	17 975
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 14 783)		XQ	14 783	15 284
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	103 923	97 750
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	33 314	28 195
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	162 620	182 878
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**317 596**	**342 083**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	411	413
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**411**	**413**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	60 858	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	71 128	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2013) *		ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0		YP		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 035

N° 2058-C - ACD-GROUPE

AGREMENT DGFIP C5114.10015 (12)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2014

Désignation de l'entreprise : S.N.R.T.C SYNDICAT — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15% ou 16%	Long terme ⑩ 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						

N° 2059-A - ACD-GROUPE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2014

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion,d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 037

N° 2059-B - ACD-GROUPE

AGREMENT DGFIP C5114.10015 (14)

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** Néant ☐ *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 16 % (2).	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④ -⑤ -⑥ ⑦
		A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

N° 2059-C - ACD-GROUPE

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10015

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2014

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** Néant ☐ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

N° 2059-D - ACD-GROUPE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012013 et clos le : 31122013 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	315 004
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	17 894
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	**332 898**

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	302 813
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	**302 813**

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2**	OG	**30 086**
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	**30 086**

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2059-E - ACD-GROUPE Février 2014 - 136 040

AGREMENT DGFIP C5114.10015

DGFiP N° 2059-F 2014

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013 N° SIRET 42247735600014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **S.N.R.T.C SYNDICAT**

ADRESSE (voie) **9 RUE DE LA TREMOILLE**

CODE POSTAL **75008** VILLE **PARIS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Février 2014 - 136 041

N° 2059-F - ACD-GROUPE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10015

DGFiP N° 2059-F 2014

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013 N° SIRET 42247735600014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **S.N.R.T.C SYNDICAT**

ADRESSE (voie) **9 RUE DE LA TREMOILLE**

CODE POSTAL **75008** VILLE **PARIS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Février 2014 - 136 041

N° 2059-F - ACD-GROUPE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10015

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2014

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013 N° SIRET 42247735600014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **S.N.R.T.C SYNDICAT**

ADRESSE (voie) **9 RUE DE LA TREMOILLE**

CODE POSTAL **75008** VILLE **PARIS**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Février 2014 - 136 042

N° 2059-G - ACD-GROUPE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 1330-CVAE-SD
(2014)

Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2012

Dénomination de l'entreprise : **S.N.R.T.C SYNDICAT**
Adresse : **9 RUE DE LA TREMOILLE**

75008 PARIS

N° Siret de l'établissement principal : **42247735600014** N° SIREN de la société tête de groupe :
Activité : **Syndiucat professionnel** Code activité : **9499Z**
Déclarant Nom du signataire **Dominique BENEZET** Qualité du signataire **Délégué général**
A **PARIS** Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012013** au **31122013**

Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exercant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions,...), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. **Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case A1.**	A1	☐
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	30 086
Chiffre d'affaires de référence	A3	315 004
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation *(En toutes lettres)* A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8
00014	75	PARIS 08		

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE

Numéro du département B1	Commune de localisation *(En toutes lettres)* B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

ADECAC 78

13, rue de Fourqueux - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Téléphone : 01 39 04 29 29 - Télécopie : 01 39 04 29 39
E-mail : thierry.boullenger@adec78.com

SYNDICAT NATIONAL DE LA RESTAURATION THEMATIQUE ET COMMERCIALE

Siège social : 9, rue de la Trémoille

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC) tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre syndicat, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables suivis, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des ressources.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

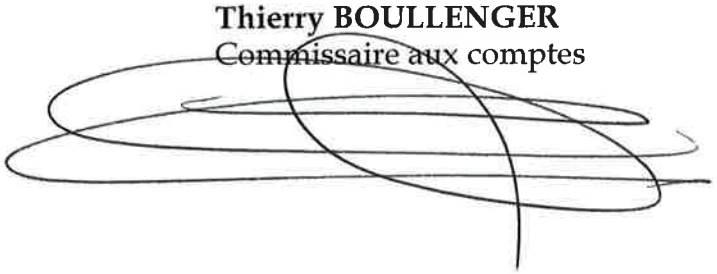
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à saint germain en laye, le 03 Mars 2014

Pour la société ADECAC 78

Thierry BOULLENGER
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	469		469	1 244
	Autres créances	19 773		19 773	22 390
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	46 015
	Disponibilités	49 736		49 736	44 374
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	**119 978**		**119 978**	**114 024**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF	**119 978**		**119 978**	**114 024**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	31/12/2012
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	44 884	44 289
	Résultat de l'exercice	**15 546**	**596**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**60 430**	**44 884**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 161	62 546
	Dettes fiscales et sociales	19	2 184
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	368	4 409
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**59 548**	**69 139**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**119 978**	**114 024**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	15 545,85	595,74
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	59 548	69 139
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	315 004		315 004	332 977
	Montant net du chiffre d'affaires	**315 004**		**315 004**	**332 977**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			17 894	8 484
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				20
	Total des produits d'exploitation (1)			**332 898**	**341 481**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			317 596	342 083
	Impôts, taxes et versements assimilés			411	413
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**318 007**	**342 496**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**14 891**	**(1 015)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	31/12/2012
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**14 891**	**(1 015)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 081	1 611
	Total des produits financiers	**1 081**	**1 611**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**1 081**	**1 611**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**15 972**	**596**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	426	
	Total des charges exceptionnelles	**426**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(426)**	
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**333 979** **318 433**	**343 092** **342 496**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**15 546**	**596**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	426	
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **119 978** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **333 979** euros et un total **charges** de **318 433** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **15 546** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**		31/12/2013
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		**426**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**426**
CHARGES S/EXERC.ANTER.	*426*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(426)**

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	469	469	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 773	19 773	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**20 242**	**20 242**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	59 161	59 161		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	19	19		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	368	368		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**59 548**	**59 548**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013
Total des Charges à payer		**3 720**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 720**
FOURN.FACT NON PARVENUES	*3 720*	